



L'association Solidarité Migrants accompagne des personnes et des familles migrantes en cours de procédure de régularisation administrative mais qui ne disposent pas, pour le moment, de titre de séjour.

C'est pourquoi nous avons contracté avec une quinzaine de bailleurs publics (Ville de La Rochelle, Ville de Périgny) et privés ; nous gérons ainsi 23 logements, dont nous payons le loyer, les charges, les dépôts de garantie et que nous assurons.

SOLIDARITE MIGRANTS La Rochelle est une association reconnue d'intérêt général. La surface financière et la notoriété de l'association sont un gage de solvabilité pour les bailleurs.

L'accompagnement de chaque famille par deux bénévoles de l'association garantit un suivi rigoureux des bonnes conditions d'installation et d'entretien des logements, ainsi qu'une interface avec le bailleur ou l'agence en cas de besoin.

Nous joignons à ce document :

- les statuts de notre association
- la liste de ses dirigeants
- les états financiers validés par la dernière assemblée générale
- un PV attestant de la capacité des dirigeants de l'association de contractualiser pour des logements.

Contacts Groupe Logement :

Bertrand ISAMBERT 06 95 17 24 52 et Benoit GAILLARD 06 12 41 40 80